



Fellingering

LETTRE D'INFORMATION

CEREMONIE DE JUMELAGE ENTRE FELLERING ET DONVILLE LES BAINS

DONVILLE, 16 MAI 2010

Après 26 années de relations informelles, Fellingering et Donville les Bains ont enfin officialisé leur jumelage ce 16 mai 2010, à Donville, là où tout a commencé.

Quelle est l'origine de ce jumelage ? Nous semblons avoir peu de points communs avec la commune de Donville, son nombre d'habitants est le double de celui de Fellingering, elle dispose de moyens financiers dont nous n'osons même pas rêver, mais comme souvent dans les contes, tout démarre avec une belle rencontre.

Et cette belle rencontre date d'une réception à l'automne 1984, lorsque le conseil municipal de Fellingering alors en visite en Normandie pour y saluer le sous-préfet d'Avranches précédemment en poste à Thann, répond à l'invitation du maire de Donville, René MULLER, d'origine alsacienne.

Une délégation de Donville se rend ensuite à Fellingering en 1985, puis démarrent des échanges d'enfants, offrant les joies de la montagne aux enfants de Donville et les plaisirs de la mer à ceux de Fellingering.

Le 1er mai 1987, le comité de jumelage de Donville organise le 1^{er} voyage à Fellingering pour adultes et la même année, le 29 décembre, se crée à Fellingering le comité de liaison Fellingering / Donville présidé par Bernard ARNOLD.

En mai 1990, des Fellingeringois se rendent à Donville inaugurant un cycle d'échanges tous les deux ans, le week-end de l'Ascension. Puis vint le 1^{er} échange scolaire en 1991. Et ce fut le début de nombreux échanges, adultes, enfants, scolaires, qui unissent la mer et la montagne, la plage et la forêt, les goélands et les cigognes ...

La progression vers le jumelage s'est déroulée tout en douceur sur 26 belles années, riches en événements pour nos deux communautés. Pour Donville et Fellingering, la vie depuis 1984 a déroulé son tapis de petits et grands bonheurs, mais malheureusement aussi de difficultés et de peines.

Les pionniers de notre jumelage ont de quoi remplir des pages et des pages de souvenirs marquants, les photos et les films sont là pour en témoigner, tout comme les récits des uns et des autres.



Des liens très forts se sont noués entre les uns et les autres, des liens de cœur qui suffisent à eux seuls à répondre à la question de tout à l'heure, pourquoi ce jumelage malgré toutes nos différences ? Tout simplement parce qu'une amitié sincère est née entre des hommes et des femmes de Normandie et d'Alsace, entre le pays granvillais et la Haute Thur, une amitié qui a démarré il y a 26 ans avec des pionniers dont certains ont pu participer au voyage, et qui se poursuit avec de nouvelles familles, et que j'appelle à encore se développer davantage.

Quand Chantal KUBLER, alors présidente du comité de liaison Fellingering Donville, a parlé de jumelage en 2008, lors de la venue des Donvillais à Fellingering, ce fut comme une évidence pour tous, oui, maintenant il faut officialiser cette vieille amitié, il faut la porter haut et fort devant nos concitoyens et tous les autres, et s'engager à la pérenniser et à l'enrichir.

Et c'est dimanche 16 mai 2010, que Jean-Paul LAUNAY, maire de Donville, et moi-même avons signé une charte dont le texte, approuvé par délibérations de nos deux conseils municipaux, nous engage à consolider et développer les liens d'amitié et de fraternité qui se sont noués depuis 1984 entre nos concitoyens, à promouvoir et encourager toute action qui permette aux habitants de nos communes de nouer des liens dans les domaines de la vie sociale, scolaire, culturelle et sportive, en favorisant la compréhension entre les populations dans le respect des us et coutumes de chacun. Ce texte a été magnifiquement calligraphié en 2 exemplaires par un artiste installé au parc de Wesserling, Pierre SPALAIKOVITCH, dont le travail a été unanimement salué.

C'est entourée de Bernard ARNOLD, maire honoraire, et de Georges WITTNER, ancien maire, tous deux parmi les pionniers des relations entre nos deux communes, que j'ai remercié Jean-Paul LAUNAY, maire, Jean-Claude GANNE, président du comité de jumelage, ainsi que les Donvillais pour la qualité de l'accueil qui a été réservé à toute la délégation fellingeringoise. Ces 4 jours inoubliables resteront gravés dans les mémoires de la soixantaine de participants. Avec le baptême du rond point de Fellingering, un peu de notre territoire avec ses traditions et ses particularités, a en quelque sorte été inscrit dans la terre donvillaise. Quel symbole !

Donville a su nous offrir l'exceptionnel et l'excellence, que ce soit dimanche lors du concert de David OLAÏZOLA et son chœur basque, ou lors de la messe, ou samedi lors de la soirée animée par Emilio CORFA et son orchestre, ou lors des visites de vendredi. Tout comme chaque famille d'accueil a offert le meilleur à ses invités de Fellingering.

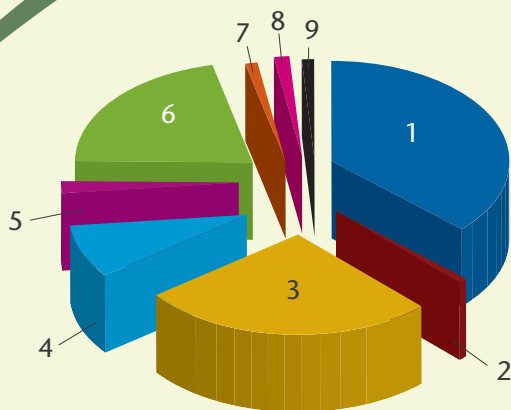
Je ne peux que vous encourager tous à poursuivre et développer ces échanges et à pérenniser ces liens d'amitié officialisés ce dimanche 16 mai 2010.

Annick LUTENBACHER, Maire



BUDGET PRIMITIF 2010

Budget général	
Fonctionnement	1 662 486 €
Investissement	1 315 600 €
Total	2 978 086 €

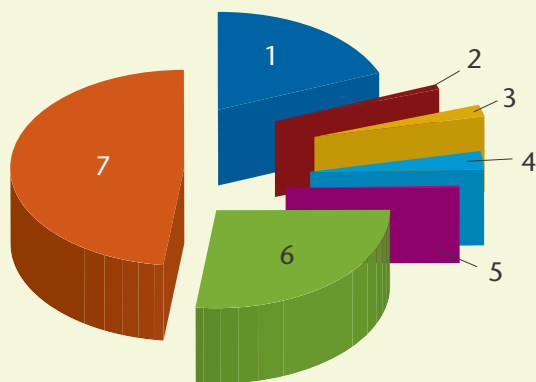
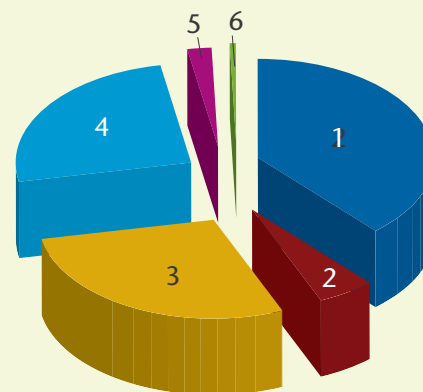


Dépenses de fonctionnement : 1 662 486 €

	Montant en €	%
1 Charges à caractère général	636 763	38,30%
2 Atténuation de produits	1 566	0,09%
3 Charges de personnel	459 650	27,65%
4 Autres charges de gestion courante	150 400	9,05%
5 Dépenses imprévues	30 000	1,80%
6 Virement à la section d'investissement	371 000	22,32%
7 Opérations d'ordre	1 007	0,06%
8 Charges financières	7 100	0,43%
9 Charges exceptionnelles	5 000	0,30%

Recettes de fonctionnement : 1 662 486 €

	Montant en €	%
1 Excédent de fonctionnement reporté	636 640	38,29%
2 Produits des services	88 500	5,32%
3 Impôts et taxes	472 425	28,42%
4 Dotations, subventions et participations	420 921	25,32%
5 Autres produits de gestion courante	42 000	2,53%
6 Produits exceptionnels	2 000	0,12%

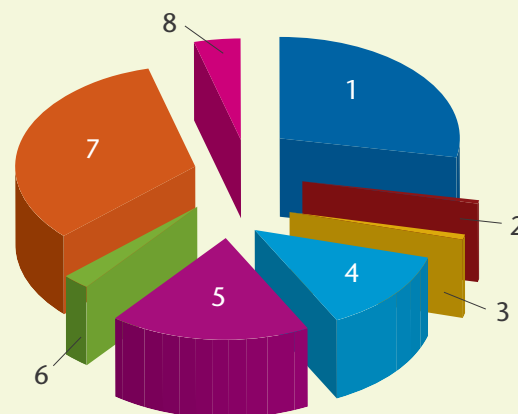


Dépenses d'investissement : 1 315 600 €

	Montant en €	%
1 Opération pour compte du département	241 500	18,36%
2 Dépenses imprévues	10 000	0,76%
3 Emprunts et dettes assimilés	24 700	1,88%
4 Immobilisations incorporelles	42 200	3,21%
5 Subventions d'équipement	5 000	0,38%
6 Immobilisations corporelles Ch. 21	364 700	27,72%
7 Immobilisations en cours Ch. 23	627 500	47,70%

Recettes d'investissement : 1 315 600 €

	Montant en €	%
1 Virement de la section de fonctionnement	371 000	28,20%
2 Opérations d'ordre	1 007	0,08%
3 Dotations, fonds divers	10 000	0,76%
4 Subventions d'investissement reçues	169 260	12,87%
5 Opérations pour le compte du département	241 500	18,36%
6 Excédent d'investissement reporté	31 893	2,42%
7 Emprunt	436 140	33,15%
8 Produit de cessions	54 800	4,17%



Les principaux postes de dépenses d'investissement concernent :

Travaux :

- l'aménagement de la traversée de Fellingering pour le tronçon rue de Husseren - rue des Pierres, tronçon retenu du fait que la Communauté de Communes y réalisera des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et de conduite d'eau potable : 528 500 €.
- S'agissant de la RD13bis, la Commune préfinancera la part revenant au département : 241 500 €.
- L'installation d'un nouveau chauffage à l'Eglise : 59 340 €
- L'aménagement de la rue Ebenacker et la reconstruction d'un mur de soutènement rue de la Thur : 28 000 €.

Acquisition :

- l'achat de la friche immobilière 62 Grand'rue à côté de la mairie : 283 700 €.
- l'acquisition d'un tracteur multi-usage et d'une remorque : 37 500 €.
- acquisition de matériel pour les Sapeurs-pompiers, dont des radios numériques pour 5 200 €.

Etudes diverses :

- des études seront engagées dont la principale portera sur la requalification et le réaménagement des bâtiments communaux et de la place de l'Eglise : 35 000 €.

Concernant les recettes d'investissement : elles proviennent principalement du virement de la section de fonctionnement

(28.20%), des différentes subventions départementales et régionales (12.86%), de l'emprunt à contracter (33.15%). A cela s'ajoute le remboursement de la quote-part du département pour les travaux sur la RD13bis (18.30%).

BUDGET FORET

Le budget annexe forêt s'équilibre à 354 469 € en fonctionnement et à 22 733 € en investissement. Les produits des coupes de bois d'industrie, d'affouage et de menus produits forestiers sont estimés à 267 760 € en espérant une reprise du marché du bois.

VERS LE PLU INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

Le PLU : qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document officiel, généralement réalisé à l'échelle de chaque commune et à l'initiative de la municipalité. Il remplace depuis dix ans l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Par ce document, la commune a la possibilité de fixer ses propres règles afin d'encadrer les constructions nouvelles, ainsi que la transformation des maisons et bâtiments déjà existants. A ce titre, le PLU concerne directement tous les propriétaires fonciers ; en effet, c'est lui qui détermine quels terrains seront constructibles et ce qu'il sera permis d'y réaliser.

Mais il concerne également tous les citoyens, car il sert à préparer l'avenir de la commune. C'est en effet dans le PLU que doit être prévu l'emplacement des nouveaux quartiers, ainsi que des équipements publics dont la collectivité aura besoin dans les prochaines années. A l'initiative du Conseil municipal, le PLU peut être modifié (pour des changements mineurs) ou révisé (pour des changements plus profonds), ceci afin de tenir compte de l'évolution du territoire et de ses nouveaux projets. En général, un PLU se révisé tous les 10 à 15 ans, selon une procédure définie précisément par la Loi. Ce travail dure entre deux et quatre ans ; il fait intervenir des équipes d'urbanistes qui réalisent les études techniques nécessaires, proposent des choix aux élus et assurent la mise en forme du dossier conformément à la réglementation.

Que trouve-t-on dans un PLU ?

Un PLU se présente comme un gros dossier, comprenant toute une série de documents obligatoires :

- **les plans de zonage** : ces plans découpent le territoire communal en zones, à l'intérieur desquelles les constructions sont soumises aux mêmes règles ; toutes les parcelles de la commune se retrouvent dans l'une ou l'autre des zones ; dans certaines zones, aucune construction n'est autorisée, afin de protéger les terres agricoles, les paysages et les espaces naturels ;
- **le règlement** : il précise pour chaque zone quelles sont les constructions autorisées, et définit leurs conditions d'implantation ; il peut également définir des règles d'aspect plus ou moins détaillées (matériaux de couverture et types d'enduits par exemple ...) ;
- **le PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : c'est un document de synthèse qui présente les grands objectifs d'aménagement retenus par la municipalité et avec lesquels le PLU est en cohérence ;
- **le rapport de présentation** : il présente la synthèse des différentes études menées au début de la procédure et qui ont permis d'orienter l'élaboration du PLU ; il montre également que les choix d'aménagement et les règles contenues dans le PLU sont en conformité avec la Loi ;
- **les annexes techniques** : il s'agit de plans et de notices qui reprennent toute une série de contraintes techniques et règle-

mentaires extérieures au PLU, à prendre en compte dans le cadre d'opérations d'aménagement ou de construction ;

- **les orientations d'aménagement** : ce sont des « zooms » sur certains secteurs présentant un enjeu particulier, et sur lesquels des principes d'aménagement sont définis plus précisément (par exemple les accès à réaliser, l'implantation et la densité des constructions etc.)

Dans la Vallée de Saint-Amarin : un PLU intercommunal

Il est possible de réaliser le Plan Local d'Urbanisme non pas à l'échelle d'une commune isolée, mais à l'échelle de toute une communauté de communes. Lorsque c'est le cas, c'est le Conseil de la Communauté de communes qui est officiellement compétent pour valider le PLU, en lieu et place des conseils municipaux. Les communes restent néanmoins toujours associées aux études et aux débats qui entourent la mise au point du nouveau PLU.

Ce choix novateur, les élus de la Vallée de Saint-Amarin ont été parmi les premiers à le tenter il y a une quinzaine d'années, lorsqu'ils ont décidé de doter la Vallée d'un seul POS intercommunal, entré en vigueur en 1999. En 2009, les élus de la Communauté de communes ont décidé d'en engager la révision et d'en faire un PLU intercommunal.

L'existence d'un document d'urbanisme intercommunal facilite grandement la recherche de cohérence dans les choix d'urbanisme à l'échelle de la Vallée.



Elle permet également de réaliser d'importantes économies lorsque le PLU vient à être révisé : en effet, la révision est effectuée simultanément sur le territoire des 15 communes, et une grande partie du travail d'études nécessaire peut ainsi être mutualisé.

Pourquoi un nouveau PLU pour la Vallée de Saint-Amarin ?

Comme c'est souvent le cas, la décision de doter la Vallée d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme résulte d'un grand nombre de facteurs.

Il y a d'abord « l'usure naturelle » de tout document d'urbanisme. Par exemple, certaines règles de construction s'avèrent à l'usage difficiles à appliquer, et doivent être formulées différemment. Ou encore, les activités présentes dans un secteur particulier ont évolué, et apparaissent en décalage avec les intentions inscrites dans le PLU, ainsi que les règles d'utilisation du sol correspondantes ...

Il y a ensuite l'apparition d'opportunités nouvelles de développement, qui appellent de nouvelles réflexions en termes d'aménagement de l'espace. Un exemple concret, dans le cas de la Vallée, est fourni par l'arrivée du Tram-train : dans les différentes communes, les secteurs situés à proximité des gares vont bénéficier d'une bien meilleure accessibilité, et vont offrir ainsi des emplacements de plus en plus intéressants pour localiser de l'habitat, des emplois et des services. Afin d'être en mesure, le moment venu, de valoriser intelligemment ce potentiel, il est indispensable d'anticiper ces transformations et de réfléchir à l'évolution de ces secteurs. La révision du PLU est le moment idéal pour cela ...

Il y a enfin l'évolution des sensibilités, qui amènent toujours à reconsidérer les choix d'hier au regard des priorités et des points d'aujourd'hui. A titre d'exemple, dans la Vallée comme partout ailleurs en France, la perception du problème de l'étalement urbain a beaucoup évolué depuis dix ans. L'idée que les terres agricoles méritent d'être mieux préservées de l'urbanisation s'impose progressivement comme une évidence. De même, là où la construction de nouveaux quartiers doit encore être envisagée, on commence à mieux admettre la nécessité d'inventer de nouvelles formes urbaines, différentes des lotissements pavillonnaires très consommateurs d'espace, qui se sont répandus ces trente dernières années ...

Ici comme ailleurs, le processus d'élaboration du nouveau PLU intercommunal va donc s'alimenter à ces trois sources différentes :

- la recherche d'améliorations « techniques », notamment sur le plan de la rédaction du règlement,
- l'identification d'opportunités nouvelles de développement, invitant à des arbitrages nouveaux ainsi qu'à des stratégies d'anticipation sur certains sites à enjeux,
- la formalisation d'une vision partagée du territoire et de son cadre de vie en devenir, au service de laquelle l'urbanisme n'est qu'un outil ... un outil pour préparer le territoire que l'on veut.

Le groupement de bureaux d'études ...

Le groupement de bureaux d'étude chargé d'assister la Communauté de communes dans la révision du PLU intercommunal a été désigné fin 2010.

Il regroupe cinq intervenants :

- l'agence d'urbanisme REDD, de Strasbourg, spécialisée dans la réalisation de PLU et la conception d'éco-quartiers ; au sein de l'Equipe REDD, les deux chargés d'étude référents sont David ECKSTEIN et Thomas BISEL
- le bureau d'études paysagères SYLVETUDE, de Nancy, rattaché à l'Office National des Forêts (ONF) ; au sein du bureau SYLVETUDE, les deux chargés d'étude référents sont Marilyn DE CRÉMOUX et Gilles TALLIER
- le bureau d'études Oréade-Brèche, de Schirmeck, expert en environnement et milieux naturels ; le chargé d'étude référent est Vincent MAGANA
- la cellule d'études de la Chambre d'Agriculture des Vosges, à Epinal, experte dans les problématiques liées à l'agriculture de montagne ; au sein du bureau d'étude de la Chambre d'agriculture, la chargée d'étude référente est Sophie DUGAY
- Me Elisabeth BRAND, avocate au Barreau de Strasbourg, qui apporte son expertise juridique.

Quelques repères sur la méthode ...

L'équipe d'étude a entamé au début de l'année son travail de recueil de données et de prise de contact avec le territoire, notamment sous la forme de visites de terrain. Au cours du mois de mars, les urbanistes de REDD sont venus rencontrer les élus de chacune des communes de la Vallée, afin de recueillir leurs points de vue et leurs attentes. De son côté, la cellule d'études de la Chambre d'Agriculture des Vosges a commencé un travail d'enquête auprès des agriculteurs.

D'ici aux vacances d'été, un cycle de réunions de travail est proposé aux élus de la Vallée, afin d'examiner l'ensemble des thématiques concernées par le travail de PLU et de donner corps à un diagnostic partagé. La méthode proposée est conçue pour permettre un dialogue constructif entre le niveau intercommunal et le point de vue des différentes communes, porteuses chacune d'une identité propre et de potentialités particulières.

Les thèmes de travail de ces 5 réunions sont les suivants :

- Problématiques de l'espace agricole, forestier et naturel
- Infrastructures et activités touristiques
- Structures urbaines 1/2 : Activités et Mobilités
- Structures urbaines 2/2 : Habitat et Pôles de services
- Eléments de l'identité paysagère du territoire et des communes

Durant l'été, l'agence REDD rencontrera de nouveau toutes les communes pour retravailler sur chacun de ces thèmes, de manière adaptée au cas particulier de chaque commune.

Ce travail va aboutir à un diagnostic complet à la rentrée, qui sera présenté dans le cadre d'un nouveau cycle de réunions plénières à la Communauté de communes.

Sur la base de ce diagnostic, nourri par l'apport de chaque commune, pourra ensuite s'engager la mise au point du PADD intercommunal. Ce travail de diagnostic sera également présenté aux habitants de la Vallée dans le cadre d'une première réunion publique qui sera organisée dès cet automne.

D'ici l'été, un outil d'information du public en continu aura été mis en place sous la forme d'un site Internet. Celui-ci permettra à tout moment de se renseigner sur l'avancement de la démarche, de prendre connaissance des documents mis à la consultation du public et de retrouver les dates des réunions publiques.

La mise au point de ce site est actuellement en cours. Sa mise en service sera annoncée, le moment venu, sur le site Internet de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

CAMPAGNE HIVERNALE 2009 / 2010

UN HIVER À RÉGIME SANS FIN ET À MI-SEL

Maintenant que l'hiver a touché à sa fin, voilà venue l'heure du bilan, des perspectives et réflexions pour le futur.

Notre équipe technique a été sur la brèche depuis le mois de décembre jusqu'à fin mars et a répondu présente quelles que soient les circonstances et les horaires, de jour comme de nuit, samedi et dimanche compris. Un grand merci à toute l'équipe.

Dès fin janvier, les communes n'ont plus été livrées en sel de déneigement et, malgré cela, les habitants du village ont pu circuler sans risque sur les principales voies urbaines. On pourra donc mettre en évidence que le fait de racler la neige au plus près à l'aide des lames de déneigement de nos engins communaux et recourir à l'épandage de gravillons bien calibrés a permis de passer sans encombre les nombreux épisodes neigeux de la 2^e moitié de l'hiver.

Bien évidemment il y a eu quelques alertes à la sécurité dans la zone haute et il a fallu la compréhension et l'engagement de nos concitoyens pour passer ce cap difficile et éviter tout incident majeur dans cette zone.

Tout ne sera jamais parfait, mais nous pouvons relever ensemble les arguments suivants :

- Nous ne maîtrisons pas l'approvisionnement du sel de déneigement qui, plus est, abîme les chaussées, la végétation des bas-côtés de route, attaque les éléments mécaniques de nos véhicules et des différents ouvrages publics ou privés en acier du village.

Autre point d'actualité : la pollution de plus en plus conséquent de nos rivières et par ricochet, de la nappe phréatique souterraine.

Dans le décompte qui suivra, on comprendra mieux l'importance du prix du sel de déneigement dans une campagne hivernale.

- Le déversement mesuré de gravillons permet une bonne adhérence des pneumatiques sur la chaussée enneigée, mais devient pratiquement inefficace sur un revêtement verglacé et, en parallèle, arase la bande de roulement de la chaussée suite aux incessants passages des lames de chasse neige. Afin d'éviter au maximum l'obstruction des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, il faut réaliser rapidement un balayage des chaussées souillées.

Une mise en œuvre ciblée et organisée de ces 2 produits, en fait complémentaires, fera l'objet d'une réflexion adaptée pour les saisons à venir.

COÛT DE LA CAMPAGNE HIVERNALE 2009/10

• Consommation sel à fin janvier : 82 T x 98,17 € TTC transport compris :	8 050,00 € TTC
• Consommation gravillons à partir de fin janvier : 115 T x 22,95 € TTC transport compris :	2 650,00 € TTC
• Consommation G.O. estimé	2 800,00 € TTC
• Main d'œuvre : - 297 heures normales de jour - 332 heures supplémentaires (nuit/week end)	5 940,00 € TTC 9 960,00 € TTC
• Balayage : 4 jours x 500 € / jour	2 000,00 € TTC
TOTAL SAISON 2009/2010 (hors amortissement du matériel)	31 400,00 € TTC

Estimation complémentaire sans rupture de sel à fin janvier :

• Consommation supplémentaire de sel 100 T x 98,17 € TTC :	9 817,00 € TTC
• Minoration pour non fourniture de gravillons 120T x 22,95 € TTC :	- 2 754,00 € TTC

Soit un supplément de coût de 7 063,00 € TTC à rajouter aux 31 400 € TTC

Jean-Pierre KOHLER, Adjoint au Maire

TRAVERSEE DE FELLERING : DEBUT DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RD 13BIS

Nous profitons de travaux d'assainissement réalisés par la communauté de communes dans la rue de Husseren et une partie de la Grand-rue à compter de juin 2010 pour engager une 1^{ère} tranche de travaux (voirie et réseaux divers) sur la RD 13bis dès septembre 2010.

Cette 1^{ère} tranche concerne l'aménagement et la mise en sécurité de la traversée entre la rue de Husseren et la rue des Pierres, qui se base sur l'étude de sécurité établie par la DDE en 2004, le diagnostic de la chaussée mené fin 2006 et la réglementation en vigueur pour l'accessibilité des PMR (personnes à mobilité réduite).

La réduction de la chaussée à 6,50 m, la création de trottoirs conformes, la sécurisation des carrefours, l'intégration de traversées piétonnes, la mise en conformité des signalisations verticale et horizontale, la création d'un plateau surélevé au débouché de la rue des Pierres, de nouveaux mâts d'éclairage figurent parmi les mesures prises pour la mise en sécurité de ce tronçon de RD.

Au traitement structurel de la chaussée sur 80 cm de profondeur s'ajoutent la mise aux normes des réseaux (eau, assainissement, eaux pluviales) et des travaux d'enfouissement de lignes aériennes (électricité, France Telecom).

Afin de présenter le programme et la nature des travaux aux riverains directement concernés, mais également à tout habitant de Fellingring intéressé, une réunion publique est prévue le vendredi 28 mai 2010 à 18 heures au foyer communal.



FELLERING... DONVILLE

C'est sous une pluie battante que nous partons le jeudi de l'Ascension à 4h du matin, pluie qui nous accompagnera jusqu'au-delà des Vosges et qui laissera ensuite la place au soleil normand durant les 4 jours de notre séjour. Les 900 kilomètres défilent à travers les 6 régions que nous traversons sans



bouchon ni ralentissements importants, et sous nos yeux, l'écran diffuse les innombrables séquences filmées par Michel NUSSBAUM retraçant 25 ans d'échanges d'enfants et d'adultes entre Fellingring et Donville. Souvenirs, souvenirs....

Arrivés à Donville en fin d'après-midi, nous sommes accueillis en musique autour d'une table garnie de cidre et de brioches normandes, puis de champagne étiqueté aux couleurs du jumelage. Chaque famille d'accueil se voit remettre un parapluie estampillé Fellingring (inutile durant tout le séjour !), puis chacun passe une agréable soirée en famille.

Vendredi, nous circulons entre bocage et marais pour nous rendre à St Vaast la Hougue sur la côte Ouest du Cotentin où

une visite du bateau LE MARITE nous est proposée. Nous avons tous vu ce magnifique voilier qui a servi durant une année de plateau de tournage à l'émission Thalassa. D'importants travaux de restauration sont entrepris pour lui redonner son prestige d'antan, puis il rejoindra le port de Granville qui accueillera avec fierté ce dernier terre-neuvier.



Après un pique-nique à l'abri des dunes et sous un soleil radieux, nous reprenons le chemin de Donville ponctué de plusieurs arrêts sur les bouleversants sites du débarquement de juin 1944, en particulier sur Utah Beach. Que l'on y vienne pour la première fois ou que l'on y revienne, l'émotion est à chaque fois la même...





UN SEJOUR INTENSE ET INOUBLIABLE

La samedi matin, les Fellingengeois ont sillonné les allées du grand marché de Granville où les stands de poissons et de crustacés nous rappellent que nous sommes loin de l'Alsace et de sa charcuterie ! L'après-midi a permis aux uns et aux autres de visiter les nombreux sites touristiques de la région (St Malo, le Mont St Michel, les îles Chausey, la cabane Vauban, ...) ou de profiter des immenses plages donvillaises dont la perspective évolue au gré de chaque marée. A partir de 20h, Alsaciens et Normands se retrouvent dans la salle des fêtes pour un dîner dansant animé par un orchestre très dynamique et un groupe basque dont les chants tantôt puissants tantôt mélancoliques nous ont impressionnés.



choeur basque HATS BERRY ont interprété de beaux chants avec dévotion et tout en retenue. Chacun a pu se recueillir et penser à ceux qui n'ont pas pu nous accompagner...

De retour dans la salle, après les discours des présidents des 2 associations puis des 2 maires, où chacun a pu exprimer sa joie et ses remerciements, J. Paul LAUNAY, le maire de Donville, et Annick LUTENBACHER ont apposé leurs signatures au bas de la charte liant nos deux communes, puis suivit l'échange de cadeaux : les clés façonnées pour chaque commune, un vitrail d'art et un livre remis par Fellinging à Donville. Moment mémorable conclu par le verre de l'amitié.

Départ chargé d'émotion lundi matin vers 9 h 30 ...

Notre chauffeur Yves nous a encore fait faire 2 fois le tour de NOTRE rond-point, avant d'entamer le voyage retour qui s'est passé sans problème, la tête pleine de



Dès 14h30, les cérémonies officielles du jumelage ont débuté par un magnifique concert de David OLAÏZOLA et du groupe basque en habit traditionnel. Costumes alsaciens et normands défilent ensuite jusqu'au giratoire à l'entrée de Donville. Il y avait même 2 charmantes cigognes qui regardaient d'un air amusé le maire de Donville se hisser sur le mât et dévoiler avec quelques difficultés la plaque « ROND POINT DE FELLERING » !



Magnifique symbole en l'honneur de notre village, le rond-point de Fellinging est décoré d'une schlitte, de géraniums, d'une maquette de quelques maisons et de l'église de Fellinging, et sur la place de la mairie est érigé un bûcher revêtu des armoiries de Fellinging.

bons souvenirs et le corps un peu fatigué de ce week-end très intense où les liens d'amitié se sont encore renforcés entre l'Alsace et la Normandie.

Sylvette GODIER

Comité de jumelage Fellinging / Donville les Bains

L'apéritif offert par le comité de Fellinging a été servi dans des verres de dégustation siglés Fellinging que chaque Donvillais a pu garder en souvenir. Les excès de table qui se sont accumulés depuis notre arrivée ont pu être en partie éliminés grâce aux airs entraînants qui nous ont fait danser jusque tard dans la nuit.

Le dimanche a commencé dans la ferveur avec une belle messe dans la lumineuse église de Donville où David OLAÏZOLA, ténor de renommée internationale, et le





CHORALE SAINTE CECILE

La chorale Ste Cécile est une association principalement active dans la vie religieuse de notre commune.



Elle est présente tout au long de l'année dans notre belle et grande Eglise où elle anime régulièrement les offices dominicaux ordinaires ainsi que le grandes fêtes de l'année (Pâques, Noël, fête patronale). Elle rehausse les mariages à la demande et rend un dernier hommage à nos morts lors des enterrements. Elle a également chanté la messe de Noël des aînés à la salle de gymnastique et plusieurs membres ont également participé à la marche nocturne du Téléthon.

Merci aux choristes et à l'organiste pour leur disponibilité.

Si vous aimez le chant, bienvenue à la chorale !

Le Président, Pierre ARNOLD

8^e SCHLIFFELSER STROSSAFASCHT

Une nouvelle fête du quartier du Schliffels est programmée pour le dimanche 5 septembre 2010.

Venez nombreux entre voisins et amis pour passer une agréable journée dans une ambiance conviviale, comme chaque année. Une occasion pour les anciens et les plus jeunes de se retrouver ...

QU'EST-CE QUE L'HARMONIE ?

Question simple pourrait-on dire de prime abord. Demandez aux personnes autour de vous, voilà ce que l'on pourrait répondre : c'est un orchestre composé d'instruments à vent et de percussions. Voilà ce qu'est l'Harmonie à priori, seulement... ce n'est pas que CELA ! Loin de là d'ailleurs...

L'Harmonie c'est avant tout un groupe rassemblé autour d'une même passion, la musique !! Quel émerveillement de voir un groupe hétéroclite composé d'étudiants, de parents à charge de famille, de retraités ... réunis pour quelques heures de musique chaque semaine.

C'est aussi et surtout un moment privilégié où chacun s'ouvre aux autres. C'est la découverte de la manière de chacun d'appréhender la musique. Cette musique qui nous porte, nous emporte au-delà de nos vies, de nos tracas ...

L'harmonie, c'est l'émotion !!!! Cette même passion qui nous remplit de joie lorsque portés par une même envie de donner le meilleur de soi, nous donnons nos concerts.

L'Harmonie, c'est aussi quelques week-ends de répétition, avant les concerts, où le travail est de rigueur. Mais la joie et la bonne humeur y règnent toujours, malgré la montée en pression du chef qui lui fait des fois perdre toute mesure !!!

Mais l'Harmonie, c'est aussi des moments de détente, des barbecues, des sorties ski ou marche...et parce que ces relations ne sont pas futiles ou éphémères, les liens formés ne se cantonnent pas aux répétitions. En finalité, l'Harmonie est un formidable lieu de découverte des autres, de la connaissance des particularités de chacun. Voilà ce qu'est l'Harmonie !!!



Un ensemble de petits moments de partage merveilleux ...

Et ces petits moments merveilleux nous voulons les partager avec vous :

- le week-end du 29 et 30 mai : quête annuelle
- le dimanche 6 juin, nous soutiendrons nos amis gymnastes avec un concert à 11 h au départ de la marche populaire
- le dimanche 13 juin, nous épaulerons le comité de liaison Donville – Fellinging lors du marché aux puces avec un concert à 11 h
- le dimanche 20 juin à 17 h 30 : grand concert de plein air dans la cour de l'école, avec la participation de l'école de musique
- le 3 juillet : grand bal de fin d'étude à la salle Alsatia à Oderen
- le 13 juillet : participation à la fête tricolore
- le 17 octobre à 15 h au foyer communal : thé dansant, animé par les « Strossa-Musikanta »
- le dimanche 21 novembre à 16 h 30 à l'Eglise : grand concert de fin d'année.

Merci d'avance à vous tous de venir nous soutenir lors de ces différentes manifestations.

Pour la musique Orphéenne, Véronique Schmidt



TAI JI QUAN

Notre association continue à se développer. Les cours du jeudi incluent désormais un entraînement des enchaînements de bâton ou d'éventail, des exercices techniques sur les mouvements de Tai ji et l'étude de la forme du Yangjia Michuan Taiji Quan. Le cours du vendredi comprend un échauffement, puis des enchaînements de TJQ selon le niveau, suivi de quelques exercices de Tai Ji Chi Qong pour le relâchement final.

Les membres de nos associations ont également eu l'opportunité d'apprendre ou d'approfondir le maniement de l'éventail et du bâton Xingyi lors de deux matinées de stage les dimanches 24 janvier et 21 mars.



... et de bâton Xingyi



Le groupe du vendredi



Les stages d'éventail...

Ces deux évènements d'une grande convivialité se sont distingués par l'application et la bonne humeur de tous les participants.

Pour plus d'informations :
Eugène Meyer : 03 89 38 70 96
eugenemeyer@orange.fr

1^{ère} CHASSE AUX ŒUFS REUSSIE A FELLERING

Les enfants des écoles maternelle et primaire de Fellingring ont participé samedi 27 Mars à la 1^{ère} chasse aux œufs organisée par l'A.E.L. (Animation Enfants Loisirs)



70 petits chasseurs se sont inscrits à la course. 600 œufs étaient cachés dans les magnifiques Jardins à l'Anglaise du parc de Wesserling, que l'AEL remercie pour son partenariat à l'occasion de cette nouvelle manifestation. Divisés en 3 groupes et munis chacun de paniers ou sachets, les enfants se sont élancés sous les yeux de leurs parents à la recherche d'un maximum d'œufs. La 1^{ère} course était réservée aux 3-5 ans, les 2 gagnants

ont ramassé chacun une quarantaine d'œufs, puis au tour des 6-8 ans avec un gagnant à 56 œufs et enfin les 9-11 ans avec un record de 75 œufs.

Après le comptage de leurs œufs, chaque enfant recevait une boisson et une part de gâteau. Les gagnants se sont vus remettre un énorme lapin en chocolat et chaque participant est reparti avec un petit nid de Pâques rempli de chocolat.

Avec le succès rencontré, l'A.E.L. compte bien réitérer la chasse aux œufs l'année prochaine dans le parc de Wesserling.

Christophe et toute l'équipe de l'AEL espèrent accueillir de nouveaux bénévoles pour cette nouvelle année et encore plus de participants à ces manifestations.

AMICALE DES BOULISTES VAL'THUR

Le 7 février dernier a eu lieu l'assemblée générale ordinaire et un nouveau comité a été désigné par les membres à l'unanimité.

La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 20 mars 2011 ...

Le comité a étendu les jours d'ouverture avec le samedi après-midi pour les personnes qui désirent se détendre. Rappel des jours d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi à partir de 13h30.

Courant 2010, plusieurs concours et manifestations auront lieu à Fellingring sur le boulodrome :

- tous les samedis, lancer du bouchon à 14h
- le 25 juillet, concours ouvert à tous en doublettes formées
- 2^e quinzaine d'août, concours en triplettes formées avec le camping de Wuenheim
- le 11 septembre, concours en triplettes formées, triangulaire Lutterbach, Staffelfelden, Fellingring
- le 9 Octobre, concours au profit du Téléthon, ouvert à tous
- le 23 Octobre, TETE A TETE concours interne.

L'amicale souhaite la bienvenue à toutes personnes désirant les rejoindre. Pour toutes informations, veuillez contacter M. WASSMER Edmond au 03 89 82 27 35 ou sur place les jours d'ouverture.



De gauche à droite :
Christian TSCHAEN, Annette MEYER,
David DUPONT, Edmond WASSMER
(président), Louis JORIS, Chantal TSCHAEN,
Denis STEIGER
Absents sur la photo : Jean-Pierre MEYER,
Joaquim LOPEZ, Antonio DA CUNHA



AMICALE DES DONNEURS DE SANG FELLERING-ODEREN-KRUTH

Depuis mon dernier article au mois de janvier s'est tenue notre Assemblée Générale à Oderen dans une ambiance très conviviale en présence des Maires des trois communes et d'une cinquantaine de personnes. Le rattachement avec Kruth a été officialisé et plus de 30 diplômes et insignes ont été remis. Nous avons déjà organisé deux collectes à Fellinging ; 164 donneurs se sont présentés. Début mars a eu lieu la vente de tulipes au profit de l'IRTH. Nous avons vendu 500 bouquets soit 3 000 € récoltés. Un bon résultat malgré la conjoncture peu favorable. Le vendredi 25 juin nous organiserons la 3^e collecte à Oderen en espérant que vous serez aussi nombreux qu'à la précédente. Les besoins de l'EFS sont toujours plus importants. Merci encore et à bientôt.

Le Président, Jean-Marie ANDRE



PLATE FORME DE DECHETS VERTS DU TULBERG

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- lundi de 15h à 16h45
- mercredi de 15h à 16h45
- samedi de 13h à 16h45

Sont acceptés les déchets suivants :

- gazon
- taille de haies
- branchages
- déchets verts
- petites souches sans terre
- déchets putrescibles du potager



Sont interdits :

- les ordures ménagères et de manière générale les déchets imputrescibles
- les déchets verts souillés de plastiques, de gravats
- les sacs plastiques, les cartons, les fûts, le bois traité, le caoutchouc, le fil de fer, ...
- les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement.

PLANNING DE COLLECTE ENCOMBRANTS, METAUX, D3E ET DMS

> **ENCOMBRANTS**

- vendredi 25 juin
- vendredi 24 septembre
- vendredi 26 novembre

> **METAUX**

- vendredi 28 mai
- vendredi 22 octobre

> **D3E** à déposer au parc de Wesserling

- samedi 29 mai
- samedi 10 juillet
- samedi 23 octobre

> **DMS** à déposer au parc de Wesserling

- samedi 25 septembre

Les encombrants et métaux sont à sortir la veille au soir, la collecte se faisant de bonne heure le matin. Veillez à respecter les différents types de collecte, sous peine de voir vos déchets refusés et laissés sur place.

D3E = Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur).

DMS = Déchets Ménagers Spéciaux (produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés...).

COMITE DE JUMELAGE FELLERING DONVILLE

Dans une poignée de jours nous organiserons la 2^e édition du MARCHÉ AUX PUCES dans les rues des écoles et du moulin, ce sera le DIMANCHE 13 JUIN 2010.

Venez passer un moment convivial au village ! Profitez de l'occasion pour monter votre propre stand au prix de 10 € les 4 mètres et mettre en vente ce qui encombre vos caves et greniers, ou peut-être grâce aux stands des autres, mettre enfin la main sur cet objet rare que vous recherchez depuis longtemps !

Réservez dès maintenant votre emplacement auprès de Jacqueline DIBLING au 03 89 38 77 82 ou 06 76 78 04 73.

Un apéritif concert agrémentera cette journée et il y aura sur place de quoi se restaurer tout au long de la journée ! Vous trouverez sur le tract déposé dans votre boîte aux lettres toutes informations utiles à cette journée et nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Début juillet nous proposerons aux enfants de Fellinging d'aller passer une belle semaine au bord de la mer. Les enfants de Donville les attendent avec impatience pour leur faire découvrir les joies de la baignade, les jeux de plage et leur faire visiter des endroits divertissants (parc de loisirs par exemple).

Si vous voulez faire profiter votre enfant de ce séjour, n'hésitez pas à contacter un membre du comité, nous sommes à votre disposition.

Un grand merci à vous tous qui soutenez fidèlement nos différentes activités.

Pour le Comité, Sylvette GODIER

BIENVENUE DANS NOTRE RUBRIQUE ENVIRONNEMENT ...

Eco-consommation : gestes clés au quotidien

Le 3^e millénaire s'ouvre sur des défis écologiques sans précédent : changements climatiques causés par l'effet de serre, appauvrissement de la biodiversité, disparition des forêts tropicales, dégradation des réserves d'eau douce, épuisement des ressources naturelles, pollutions irréversibles ... l'impact de l'homme sur la nature n'a jamais été aussi problématique. Par nos choix de consommation, nous pouvons tous agir, sans bouleverser notre mode de vie et notre confort.

Définition de l'empreinte écologique

L'empreinte écologique est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Imaginez que vous êtes un Robinson Crusoé isolé sur une île déserte : quelle devrait être la taille de votre île (terre, lagon et mer accessible compris) pour vous permettre de vivre en autarcie de façon durable et répondre à vos besoins en nourriture, chauffage, matériaux de construction, air pur, eau potable, absorption de déchets ?

Calculez votre empreinte écologique www.agir21.org

Cette surface représente l'empreinte écologique de notre Robinson Crusoé. On comprend intuitivement que si le mode de vie de notre naufragé exerce une pression trop forte sur son île (s'il fait par exemple des grands feux de camp tous les soirs pour tromper sa solitude), c'est-à-dire si son empreinte écologique est supérieure à la taille de son île, sa survie risque d'être compromise à plus ou moins long terme ... A l'échelle du globe, l'empreinte écologique de l'humanité est une estimation de la superficie terrestre ou marine biologiquement productive nécessaire pour répondre à l'ensemble de nos besoins.

Avec une empreinte écologique de 5,6 hectares par habitant en France, nous sommes donc en surrégime par rapport aux ressources de la planète : si tous les habitants de la Terre vivaient comme un Français, il faudrait deux planètes supplémentaires pour pouvoir vivre tous ensemble !

Pourtant, en faisant attention et sans se priver, il est possible de revenir à une planète, c'est-à-dire à environ 2ha.

Le jardin bio : jardiner autrement

De nos jours, le mot « bio », un diminutif de « biologique », est devenu à la mode ! Pourquoi la notion de produire « bio », de manger « bio », de boire « bio », etc., est-elle tellement d'actualité ? Dans ce domaine, il est évident que des abus ou des exagérations interviennent en attribuant à l'adjectif « bio » toutes les vertus. Mais en gardant le sens des nuances, vous allez pouvoir devenir un jardinier « bio » sans trop changer vos habitudes.

Jardiner « bio », cela signifie faire pousser des légumes, des fruits et des fleurs d'une façon naturelle, c'est-à-dire en respectant le plus possible les équilibres pouvant exister dans un jardin. Pour cela, il va vous falloir définir un compromis harmonieux entre la nature (avec ses orties et autres plantes qualifiées à tort de mauvaises herbes) et un terrain que vous obligerez à accepter la présence de végétaux choisis artificiellement par vous. Jardiner « bio » va consister à collaborer avec la nature et non plus à vouloir lui imposer des règles basées sur un emploi souvent inconsidéré de produits chimiques (engrais, substances phytosanitaires, etc.).

En premier lieu, il va vous falloir ne plus considérer la terre comme un simple support, mais plutôt comme un milieu vivant ... la terre vous le rendra au centuple.

Plantez arbres et fleurs en harmonie avec notre milieu rural et notre climat.

Pour information la commune met à la disposition des habitants du compost gratuit récupérable à la plateforme des déchets verts du Tulberg.

Petits conseils

Pensez à récupérer l'eau de pluie cela permet une double économie, écologique et domestique.

Afin que le jardin profite au maximum de vos soins, arrosez tôt le matin ou en fin de journée pour limiter l'évaporation.

Et n'oubliez pas, à chaque plante, sa soif. Retrouver les gestes de nos anciens, sarcler, biner, aérer.

Peut-on, sans risque pour la planète, continuer à utiliser les pesticides ?

Le terme pesticide, dérivé du mot anglais pest (ravageur), désigne les substances ou les préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes jugés indésirables, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de bactéries. Dans le langage courant, le terme pesticide est généralement associé à un usage agricole de ces substances, or le terme générique englobe également les usages domestiques, urbains, de voirie...

Dans le domaine de l'agriculture, on les appelle produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires). Il en existe principalement trois catégories: les herbicides (pour lutter contre les mauvaises herbes), les fongicides (pour lutter contre les champignons) et les insecticides (pour lutter contre les insectes). D'autres produits existent ayant une action sur les rongeurs (rodenticides), sur les escargots et les limaces (molluscicides)...

Les résidus de pesticides constituent aujourd'hui un véritable problème de société. Depuis près de cinquante ans, ils ont été mis en évidence dans tous les compartiments de l'environnement, dans les eaux des rivières et des nappes phréatiques, dans l'air et dans les eaux de pluie. On les rencontre aussi dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale (viande, poisson, lait et œuf). Ils existent sous leur forme initiale (substances actives) mais ils peuvent aussi exister sous une forme partiellement dégradée.

Limitons l'usage des pesticides afin d'être davantage en harmonie avec la nature.

A suivre...

La commission environnement



COLLECTE DES BOUCHONS PLASTIQUE

En partenariat avec la Communauté de Communes, un carton de récupération de bouchons plastique est à votre disposition au secrétariat de la mairie. Le montant de la collecte est reversé à la Fédération Française des Bouchons d'Amour qui soutient les personnes handicapées.



COMMENT SE DEBARRASSER DE CES DECHETS ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

- KRAGEN Recyclage
68121 URBES (avant le viaduc, près du camping, prendre à gauche)
Port. 06 08 81 88 23 ou Tél/fax 03 89 82 69 00
- Plate-forme SGTA / 27 Rue des Genêts à Aspach le Haut (à côté de la déchetterie)
Tél 03 89 75 60 94
- Sté TRITTER / 129 Rue des Genêts à Aspach le Haut
Tél 03 89 62 70 00

AMIANTE

- ALSADIS - 71 Faubourg de Belfort - 68700 CERNAY sur rendez-vous
tél : 03 89 75 86 47
- CENTRE DE TRANSIT L.N.A. -17 Rue des Artisans – 68120 RICHWILLER
Sur rendez-vous tél : 03 89 53 34 23

PLACOPLATRE

- CERNAY ENVIRONNEMENT - 71 Faubourg de Belfort - 68700 CERNAY
sur rendez-vous tél : 03 89 75 42 36 - Mise à disposition de bennes

VERRE DE VITRAGE

- Plate-forme SGTA / Aspach le Haut : Tél 03 89 75 60 94

FORMATION POUR L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Suite à la mise en place d'un défibrillateur en façade du foyer communal, les sapeurs-pompiers de Fellingering vous invitent à une formation encadrée par un formateur du centre de secours de St Amarin. Cette séance aura lieu au foyer communal **le samedi 19 juin 2010 de 14h à 16h.**

Venez nombreux, cette formation vous aidera peut-être à sauver une vie

JOURNEE DES FAMILLES AU ROTHENBACH, DECOUVERTE DES HAUTES-CHAUMES

Dans le cadre d'une journée dédiée aux familles domiciliées dans la haute vallée de la Thur, le CINE du Rothenbach (Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement) vous propose de découvrir la nature sur la grande crête le **dimanche 4 juillet de 10h à 18h.**

Tout au long de la journée, des animateurs du CINE organiseront pour tous des activités ludiques et des sorties naturalistes.

Programme adapté selon les conditions météo (activités en intérieur).
Des déplacements collectifs pourront être organisés.
Repas tiré du sac ou petite restauration sur place.
Entrée libre.

Pour plus d'information : Tél 03 89 82 20 12

UNE AIDE POUR RESTAURER LES MAISONS ANCIENNES

**Vous êtes l'heureux propriétaire d'une maison ancienne ?
Vous souhaitez y réaliser des travaux ?**

La Communauté de Communes et les communes de la Vallée de Saint-Amarin, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin, viennent de mettre en place un nouveau dispositif d'accompagnement financier pour les travaux ayant trait au patrimoine bâti ancien.

Cette aide exclusivement réservée aux maisons construites avant 1950, concerne principalement les travaux de façade : remise en peinture, changements de fenêtres et volets en bois, réfection des lauwass et appentis, pose de bardage bois ou encore portes d'entrée ou de garage. En somme tous ces détails architecturaux qui font le charme de nos maisons rurales et racontent l'histoire de nos villages.

Vous êtes propriétaire d'une maison ancienne ou vous pensez que votre maison représente un intérêt patrimonial ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre commune ou de la Communauté de Communes qui vous informera sur les aides existantes et les démarches à accomplir pour en bénéficier.

Plus d'information sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :
www.cc-stamarin.fr
rubrique A votre service/Habitat

Contact :
PREVOST Catherine : 03 89 82 60 01

LE BIBLIOBUS A FELLERING

Place de l'église de 13h30 à 15h30

**26 JUIN – 25 SEPTEMBRE
23 OCTOBRE – 27 NOVEMBRE**

MAIRIE DE FELLERING

60 Grand' rue – 68470 FELLERING
Tél : 03 89 82 60 72
Fax : 03 89 38 24 28
Internet : www.fellering.com
Email : mairie@fellering.com

HORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC :
• ouverture en continu de 10h à 15h